

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 25 mai 2020

DÉLIBÉRATION n°2020-23

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 25 mai 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 15 mai 2020.

Point de l'ordre du jour :

1.1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 mai 2020.

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Sans objet.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du compte rendu du conseil d'administration du 4 mai 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	23
Abstentions :	0
Votes exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0

Pièce jointe :

- compte rendu du conseil d'administration du 4 mai 2020.

Fait à Tours, le 26 mai 2020

Le Président,


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 29/05/2020
	Transmise au Recteur le : 29/05/2020

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Séance du 4 mai 2020

Compte tenu de l'urgence sanitaire, le conseil d'administration s'est tenu en visioconférence

1. Comptes rendus du conseil d'administration

Jean Fabbri demande le report du vote sur le compte-rendu du CA du 2 mars, en effet depuis le 15 mars, la documentation préparée et les notes prises en séance lors de ce CA sont restées bloquées dans certains bureaux universitaires en raison du confinement.

Il est proposé, le moment venu, de revenir si nécessaire sur le compte rendu du CA du 2 mars 2020.

Les comptes rendus des conseils d'administration des 2 mars, 6 et 20 avril 2020 ont été approuvés.

2. Informations générales

2.1. Information sur la continuité de l'établissement

Il s'agit de la dernière semaine de confinement, sous réserve de la décision du Gouvernement le 7 mai prochain au regard de la situation sanitaire et de la caractérisation des départements « vert » ou « rouge ». Bien entendu, à compter du 11 mai, le déconfinement ne sera pas total et devra garantir le maintien des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale. La question du déconfinement fait l'objet du point suivant sur le plan de retour sur site et de reprise des activités de l'université. Il y a par ailleurs lieu de noter que l'université a reçu ce matin le plan de déconfinement du MESRI, plan immédiatement transmis aux membres du conseil d'administration.

2.2. Plan de retour sur site

L'établissement a élaboré un plan de retour sur site qui vise à organiser la reprise des activités sur site à compter du 11 mai dans le contexte de l'urgence sanitaire. Ce plan a également été présenté au CHSCT et au CT.

Ce plan est organisé autour de deux grands principes : continuer à privilégier le travail à distance d'une part, garantir les mesures de protection pour les agents dont les activités nécessitent une présence sur site, d'autre part.

Au nom des élus "Ensemble à Tours pour une université pluridisciplinaire et collégiale" (EaT) Jean Fabbri demande certaines précisions quant à ce plan de retour sur sites. Il signale que le document transmis comporte parfois pour le même objet (voir pages 2 et 3) les mentions "chefs de service et R.A." dans d'autres cas est ajoutée la mention "directeurs de composante", il souhaite vérifier que les collègues élu.e.s sont bien toujours en responsabilité. Il souhaite savoir si des rencontres (entretien à contenu pédagogique ou scientifique) sont possibles sur RV entre un.e étudiant.e et un collègue enseignant-chercheur ou enseignant, voire s'il peut être envisagé de réunir dans une grande salle jusqu'à plusieurs personnes (étudiants et/ou personnels) sachant que dans les collèges les cours vont reprendre dans de petites salles avec des effectifs d'une dizaine.

Il sera mis en ligne sur le site de l'université consacré au Covid-19.

2.3. Suivi de l'exécution financière

Une information est donnée sur le suivi de l'exécution financière du budget 2020.

Il y a lieu de noter une diminution importante des dépenses de fonctionnement, diminution logique en raison de la période de confinement.

L'attention est portée sur la masse salariale car on peut noter une augmentation d'environ 1,24 M€ à cette date (alors qu'elle était de 0,6 M€ l'an dernier à cette même date). Il y a deux explications : l'envolée du GVT et l'application du RIFSEEP d'une part, et, d'autre part, l'augmentation du nombre d'emplois due à la reprise des postes anciennement affectés et financés par la COMUE.

2.4. Plan d'accompagnement informatique

Une présentation est effectuée par Marc Le Bris, directeur des systèmes d'information, concernant les mesures informatiques mises en place pour assurer la continuité de l'établissement. Cette présentation est faite à l'aide d'un diaporama (développement de la solution de visioconférence Teams, mise à disposition d'ordinateurs portables – personnels et étudiants, box4G, hotline dédiée...).

Jean Fabbri (EaT) souligne l'importance de ce qui a été réalisé par l'ensemble des personnels en matière d'utilisation des outils informatiques et demande combien de collègues disposent d'un équipement informatique fourni par l'université pour réaliser leur activité professionnelle. Il appelle à considérer l'effort fait par les centaines de collègues qui ont utilisé ordinateur, tablette, téléphone, accès réseaux payés sur leurs moyens personnels pour poursuivre leur travail.

3. Etudes et vie de l'étudiant

3.1. Fermeture du master 1 FLE parcours « formation duale en français langue seconde » pour l'année universitaire 2020-2021

Le programme de formation duale, en collaboration avec Simon Fraser University (SFU, Vancouver, Canada) permet d'obtenir à la fois une formation française de niveau Master (dispensée par l'université de Tours) et une formation canadienne propre à la Colombie Britannique, délivrée par le Teacher Regulation Branch (TRB) du Ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, grâce au Professional Development Program - module Français (PDP) offert à l'Université Simon Fraser de Vancouver. SFU International va émettre une recommandation pour l'annulation des mobilités entrantes et sortantes du premier semestre 2020-2021. Dans ces conditions, il est nécessaire de fermer la formation (master 1) pour l'année universitaire 2020-2021.

Le conseil d'administration approuve la fermeture de ce master 1 pour l'année universitaire 2020-2021.

3.2. Sélection en master : ajout de deuxièmes ou troisièmes campagnes

Compte tenu du contexte actuel de la crise sanitaire, il est proposé par plusieurs responsables de licence professionnelle et de master d'ajouter une seconde ou une troisième campagne de recrutement au processus de sélection en licence professionnelle ou master 1ère année.

Le conseil d'administration approuve l'ajout de deuxièmes ou troisièmes campagnes de recrutement au processus de sélections de plusieurs licences professionnelles et masters 1.

3.3. Mobilités entrantes et sortantes du premier semestre 2020-2021

La situation relative aux mobilités entrantes et sortantes est extrêmement délicate durant cette période. Pour différentes raisons (situation sanitaire, politique des autres Etats, délais consulaires, trafic aérien, quatorzaine, risque de seconde vague...), il est impératif de rester très prudent sur les mobilités au premier semestre 2020-2021. Le MESRI devrait adresser des directives dans le courant du mois de mai.

3.4. Bilan des adaptations des M3C

En vertu de la délégation de pouvoir accordée par la commission de la formation et de la vie universitaire au Président de l'université pour adapter les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C), les arrêtés du Président sont communiqués pour information aux membres du conseil.

Jean Fabbri (EaT) demande si dans comme dans certains établissements universitaires, des filières de formation ont recours à de la télésurveillance pour des examens à distance. Il lui est répondu que non.

Les adaptations ont été arrêtées par le Président en vertu de sa délégation sur proposition des équipes pédagogiques et après avis du directeur de composante.

3.5. Bilan du dispositif exceptionnel d'aides aux étudiants

Environ 1500 aides ont été demandées depuis la mise en place de ce dispositif. 80% des demandes concernent les bons alimentaires. Seulement 40 refus ont été opposés à ces demandes (absence de situation de précarité appréciée par les assistantes sociales). L'intégralité des demandes n'a pas encore été traitée même si les services mettent tout en œuvre pour une instruction rapide et efficace des dossiers.

4. Ressources humaines

4.1. Modification du cadre de travail : adaptation des conditions de travail

Dans le cadre de la crise sanitaire, du plan de retour sur site et des conditions d'exercice du travail à compter du 11 mai, il est proposé d'assouplir les conditions d'organisation du travail des personnels Biatss. Ces mesures portent sur l'organisation de l'activité en télétravail et sur le rythme de travail.

Les activités de recherche seront autorisées à nouveau à partir du 11 mai ; en conséquence Jean Fabbri demande qu'il soit précisé que des dispositions particulières propres à chaque laboratoire et spécifiques à son champ d'activité soient élaborées, transmises au DGS pour validation, puis mises en œuvre sous la responsabilité des directeurs de labo.

Le conseil d'administration approuve les modifications du cadre de travail.

5. Questions diverses

Question de Jean Fabbri au sujet de la démission du doyen de l'UFR lettres et langues et de l'organisation d'une nouvelle élection en juin, ce qui ne semble pas raisonnable avec l'absence des étudiants et de la difficulté que les 9 élu.e.s "étudiant" auront pour consulter leurs mandants. Un tel scrutin à cette date dans ces conditions constituerait une marginalisation délibérée du rôle des étudiants dans la communauté universitaire.

Le doyen de l'UFR indique que le conseil a été consulté et a majoritairement voté pour une élection à la direction de l'UFR le 18 juin prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À Tours, le 15 mai 2020

Le Président,

Philippe Vendrix

N.B.: les délibérations du conseil sont consultables sur le site internet de l'université (rubrique : L'université/Notre fonctionnement/Recueil des actes/Délibérations)